



## RCP : Partagez et valorisez votre énergie !

### Vous produisez de l'électricité grâce à une installation photovoltaïque ?

Faites-en bénéficier vos locataires et vos voisins en créant votre Regroupement pour la consommation propre (RCP).

Le RCP, appelé aussi regroupement solaire, permet de fédérer autour d'une installation photovoltaïque un groupe de consommateurs. Développée à l'échelle d'un immeuble ou d'un quartier, cette solution – à la fois verte et rentable – rencontre aujourd'hui un succès croissant.

### Créez votre RCP en trois étapes

#### 1. Faire le choix du photovoltaïque

Aujourd'hui, de plus en plus de propriétaires et de promoteurs font le choix du photovoltaïque. Un choix écologique, économique et durable, qui offre une plus grande indépendance énergétique et augmente la part de renouvelable dans notre consommation globale. **Depuis 2018, l'opportunité leur est également offerte de revendre l'énergie solaire produite sur leur toit à leurs locataires ou leurs co-propriétaires.**

#### 2. Créer une communauté de consommateurs

**Comment valoriser sa production auprès des usagers de son immeuble ou des immeubles voisins ?** Rien de plus simple : il suffit de réunir l'ensemble des consommateurs (particuliers et/ou entreprises) au sein d'un Regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP).

#### 3. S'accompagner d'un spécialiste

Le RCP possède de nombreux avantages, mais nécessite l'accompagnement d'un partenaire spécialisé afin d'assurer un service de distribution et de facturation optimal, respectant la législation en vigueur. **L'occasion de profiter de la solution RCP clé en main proposée par SEIC.**

#### Travaillez avec un « Pro du solaire »

Spécialiste romand de la distribution d'électricité et expert reconnu dans la réalisation et la gestion de regroupements solaires, SEIC vous accompagne à chaque étape de votre projet.

Avec plus d'une centaine de RCP à son actif, SEIC est l'un des partenaires les plus expérimentés du marché.

Pour en savoir plus contactez un expert SEIC au **022 364 31 31** ou écrivez à [rcp@seicglad.ch](mailto:rcp@seicglad.ch)

# Confiez la gestion de votre RCP à un spécialiste

Vous êtes propriétaire, gestionnaire immobilier, promoteur ou prestataire de service énergétique ? Gagnez du temps et simplifiez-vous la vie en confiant la réalisation et la gestion de votre RCP à un expert en énergie, quelle que soit votre zone d'approvisionnement, partout en Suisse romande.



## Les avantages du RCP

### Pour les propriétaires/producteurs

- **Accélérez** la rentabilisation de votre installation photovoltaïque
- **Valorisez** durablement votre bien immobilier
- **Renforcez** l'attractivité de vos objets locatifs
- **Favorisez** la consommation d'énergie verte et durable

### Pour les membres/consommateurs

- **Réduisez** votre facture d'électricité grâce à un prix du courant solaire plus avantageux
- **Bénéficiez** d'une baisse des charges courantes
- **Consommez** de l'énergie renouvelable d'origine locale

## La valeur ajoutée de SEIC

- **Aucun coût d'investissement ni frais d'entretien** : nul besoin d'investir dans l'achat de compteurs électriques individuels puisque SEIC les met à votre disposition.
- **Des données fiables et garanties** : grâce un système de mesures certifié METAS/MID
- **Une assistance et un service de support en Suisse romande** : dépannage (24 h/24) et accès privilégié au Service clients SEIC pour toute question relative à la facturation
- **Une longue expérience et une grande expertise** : profitez de l'expérience d'une entreprise romande experte en distribution d'énergie

## Vous aussi, devenez acteur de la transition énergétique en créant votre propre communauté

Depuis 2018, vous pouvez revendre l'énergie solaire produite sur votre toit à vos locataires ou vos voisins.

La création et la gestion d'un regroupement solaire comportent des enjeux financiers, juridiques et organisationnels. Pour profiter d'un fonctionnement optimum et vous faciliter sa mise en place, SEIC met son expérience au profit de votre projet. Avec plus d'une centaine de RCP à son actif, nos experts vous proposent des solutions performantes, éprouvées et adaptées à votre situation.



## Combien ça coûte ?

**CHF 50.- HT par année et par compteur installé dans le regroupement, hors frais d'installation\*.**

Ce montant se répartit en CHF 40.- HT pour le relevé des compteurs et le décompte des consommations et, en option, CHF 10.- HT pour la gestion de la facturation, y compris l'encaissement, et l'accès au support du Service clients SEIC.

\*CHF 100.- HT par compteur individuel, contribution unique perçue lors de la pose

**Étude de faisabilité offerte**

## Votre solution RCP clé en main



**Mise à disposition et installation de compteurs individuels certifiés METAS/MID**



**Décompte des consommations par membre**



**Gestion administrative, comptage centralisé et facturation\***



**Suivi de paiement et gestion des contentieux\*\***



**Support client SEIC par des spécialistes de la distribution d'énergie**



**Portail client en ligne accessible 24 h/24**

\*Inclus le décompte total de l'utilisation du réseau, de l'énergie et des taxes sur la part soutirée par chaque membre au réseau local de distribution

\*\*Gestion des factures, contrôle des paiements, comptabilisation des encaissements et prise en charge du premier rappel inclus. Sur demande, SEIC peut se charger du recouvrement (démarches facturées séparément)

**Fournisseur d'électricité historique de la Côte, SEIC distribue de l'énergie aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités de sa région et offre des prestations dans les domaines du multimédia et des installations intérieures, notamment électriques et télécom.**

Société à taille humaine, à la pointe de l'innovation technologique et engagée dans le développement durable, SEIC propose également des services en matière de domotique, de gestion technique des bâtiments et d'audit énergétique.

Labellisée «**Pro du solaire**», SEIC conçoit et réalise depuis plus de 10 ans des installations photovoltaïques et met en place des regroupements dans le cadre de la consommation propre.

**SEIC gère aujourd'hui près d'une centaine de RCP dans toute la Suisse romande** dont deux grands écoquartiers dans les régions de Lausanne et Fribourg qui comptent chacun plus d'une centaine de compteurs.



→ **Vous souhaitez créer votre Regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP) ? Parlez-en à un spécialiste !**



**Contactez un expert SEIC au 022 364 31 31  
ou écrivez à [rcp@seicgland.ch](mailto:rcp@seicgland.ch)**



**seic**



Avenue du Mont-Blanc 24  
Case postale 321  
1196 Gland • Suisse



Tél : 022 364 31 31  
[info@seicgland.ch](mailto:info@seicgland.ch)  
[www.seicgland.ch](http://www.seicgland.ch)